## Questions orales

[Français]

L'OCTROI DE MARCHÉS PAR LE GOUVERNEMENT—LA PRÉSUMÉE EXISTENCE D'UN SYSTÈME DE RISTOURNE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, M. Pierre O'Neill, chroniqueur au journal Le Devoir, dans un article du 24 mai 1986, faisait état d'un système de ristourne de 5 p. 100 au parti conservateur en retour d'octrois de contrats du gouvernement. Étant donné l'affaire Brodilaf à Drummondville, l'enquête Wajax, le dossier Péloquin, les terres de Mirabel, la Place Vincent-Massey, l'édifice Met Life, sans mentionner Oerlikon et le Musée des civilisations, le premier ministre est-il prêt à nous dire dans cette Chambre ce qu'il va faire . . .

[Traduction]

M. le Président: Je devrais faire remarquer d'abord, je pense, que la période des questions n'est pas le moment—et nous en avons déjà parlé auparavant—où, même en faisant une entrée en matière, on peut porter librement toutes sortes d'accusations. Deuxièmement, la question posée par le député présente peut-être une difficulté car on peut se demander si elle porte ou non sur un domaine de responsabilité ministérielle. D'après moi, elle semblait porter sur le Fonds P.C. du Canada. Mon devoir, en tant que président, est de déterminer ce qui est ou non antiréglementaire.

Si le député demande au gouvernement s'il n'a rien d'autre à ajouter sur ce point, et selon moi c'est l'objectif général de sa question, il s'agit là d'une question à laquelle le gouvernement pourrait décider de répondre ou pas. Cependant, le solliciteur général a déjà exprimé un avis à cet égard.

En interprétant la question de la manière la plus favorable, et en la considérant recevable comme je l'ai indiqué, j'invite le gouvernement à y répondre s'il le désire.

L'hon. James Kelleher (solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, comme je l'ai déjà indiqué, la Gendarmerie royale canadienne enquête sur cette affaire.

M. Boudria: Ce n'est pas ce que j'ai demandé.

M. Kelleher: S'il y a une bande magnétique, je suis certain que cela fera l'objet d'une enquête approfondie. Bonté divine, le député sait bien que, ni moi, ni aucun autre membre du cabinet, ne doit intervenir en aucune façon dans une enquête de la GRC. On ira ensuite nous accuser d'ingérence politique. On ne peut pas tout avoir. Nous ne devons pas intervenir avant que l'enquête de la gendarmerie ne soit terminée.

M. Boudria: Ce n'est pas ce que j'ai demandé.

## LES CHEMINS DE FER

LE SYSTÈME DE TRANSPORT DU GRAIN DES PRAIRIES

M. Ernie Epp (Thunder Bay—Nipigon): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre qui a promis, il y a deux semaines, d'examiner les lacunes du système de transport du grain des Prairies. Le ministre n'est pas sans savoir que le CN n'a pas le matériel roulant voulu pour

approvisionner comme il se doit Thunder Bay et la Voie maritime. Les navires attendent en vain un chargement dans notre port et les manutentionnaires du grain ne sont pas rappelés au travail. A quel moment le gouvernement entend-il assumer ses responsabilités et s'assurer que le CN a les wagons voulus pour transporter tout le grain qui doit être acheminé? Quand va-t-on commander des wagons-trémies?

L'hon. Charles Mayer (ministre d'État (Céréales)): Monsieur le Président, le député n'est pas sans savoir que l'année dernière, les Canadiens ont exporté une quantité record de grain, et que malgré tout, les quantités transportées jusqu'à maintenant sont bien supérieures à ce qu'elles étaient l'année dernière. Pour donner simplement au député quelques chiffres, si cela l'intéresse, les exportations canadiennes sont en hausse de 23,2 p. 100 et les quantités livrées par les exploitations agricoles ont augmenté de plus de 60 p. 100.

Ce que le député dit est vrai; nous voudrions faire mieux et nous le faisons. Le CN et le CP prennent des dispositions, afin de louer des wagons et ils vont grossir leurs flottes, afin de pouvoir transporter de plus grosses quantités de grain. Cependant, le député doit se rappeler que les quantités transportées jusqu'à maintenant sont supérieures à ce qu'elles étaient l'année dernière, alors qu'on avait établi un record.

## LE COÛT DU TRANSPORT DURANT L'HIVER

M. Ernie Epp (Thunder Bay—Nipigon): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre responsable de la Commission canadienne du blé qui vient tout juste de répondre à ma question précédente. Il sait pertinemment que les agriculteurs des Prairies, surtout ceux du Manitoba, craignent qu'on soit forcé de transporter le grain en question durant l'hiver, ce qui est plus coûteux, et ils ont peur de devoir payer la note. Le ministre peut-il nous garantir, ainsi qu'aux intéressés, que ce ne sont pas les producteurs, et surtout ses concitoyens du Manitoba, qui feront les frais de l'augmentation des coûts découlant du transport du grain durant l'hiver, du fait des lacunes des chemins de fer?

• (1500)

L'hon. Charles Mayer (ministre d'État (Céréales)): Monsieur le Président, nous verrons en temps et lieu. Je demande au député de se rappeler que le gouvernement appuie par tous les moyens les efforts déployés par la Commission canadienne du blé, afin de vendre nos produits. Soit dit en passant, il s'agit d'une excellente société d'État qui accomplit du très bon travail.

Nous accordons notre appui à d'autres organismes qui exportent nos céréales au nom des producteurs canadiens de l'Ouest ou d'autres régions du pays. Chose certaine, le député devrait reconnaître qu'il s'agit d'un système global. Il devrait savoir, par exemple, qu'au cours de la présente campagne agricole, il a fallu attendre les deux derniers week-ends pour que les élévateurs déchargent des wagons dans la région qu'il représente. Cela fait partie d'un système qui mérite également nos éloges. Manifestement, il devrait intervenir, afin de féliciter tous ceux qui sont reliés à l'industrie en question pour que les gens sachent que nous transportons des quantités records de grain.